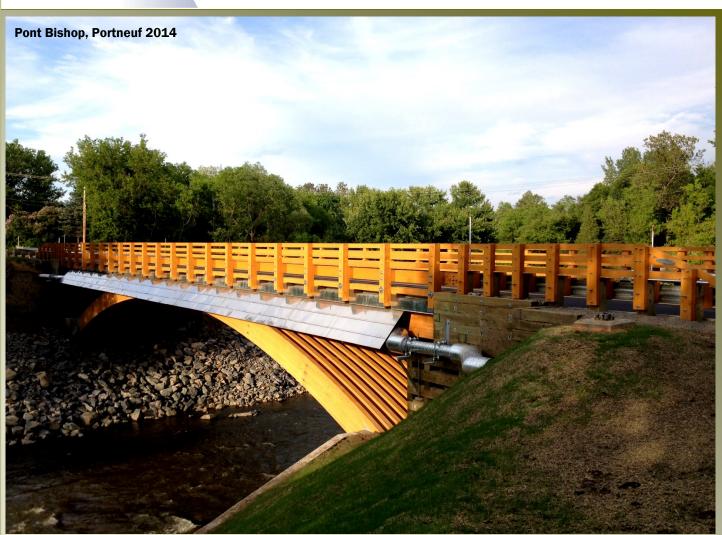


## JOURNAL MUNICIPAL



Édition septembre 2014 numéro 07



Hôtel de ville, 297, 1re Avenue, Portneuf, Québec, GOA 2Y0

www.villedeportneuf.com - tél.: 418 286-3844 - fax : 418 286-4304 - courriel: info@villedeportneuf.com

TRAVAUX PUBLICS: 418 808-8084 (urgence)

LOISIRS: 418 286-3844 poste 28 - courriel: loisirs@villedeportneuf.com

**CENTRE DES LOISIRS : 418 286-6966** 

SÉCURITÉ PUBLIQUE: 418 520-7471 / EN CAS D'URGENCE:: 911



ATTENTION : Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf:

La collecte des déchets encombrants (monstres) est pour jeudi le 25 septembre 2014

\*Pour informations: 418 876-2714 ou sans frais: 1 866 760-2714



Le journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement.

Il est publié dix fois par année.

Pour faire paraître une information à but non lucratif, la date de tombée est le jeudi 9 à 12h00 pour l'édition d'octobre.

#### <u>Le format Word est</u> requis.

Réalisation et mise en page :

Nancy Provencher

Note: dans ce document, la forme masculine est utilisée uniquement dans le but d'alléger le texte et désigne aussi bien les femmes que les hommes. Nelson Bédard Maire 418 286-3844 Poste 23

maire@villedeportneuf.com

Diane Godin Conseillère, poste #1

418 286-6543 Membre du comité culture et embellissement

Représentante à la table de concertation des aînés de Portneuf

Représentante de la ville à l'O.M.H.

dyaneg@globetrotter.net

Karine St-Arnaud Conseillère, poste #2

418 909-9583 Membre du comité consultatif d'urbanisme

Membre du comité culture et embellissement Représentante aux Haltes du Saint-Laurent

karine.starnaud@villedeportneuf.com

Chantale Hamelin Conseillère, poste #3 418 286-6910 Maire suppléante

Représentante de la ville à la résidence Portneuvienne

Représentante de la ville à la R.R.G.M.R.P.

chantale.hamelin@villedeportneuf.com

Joëlle Genois Conseillère, poste #4

418 455-5975 Membre du comité culture et embellissement

Représentante achat local

joelle.genois@villedeportneuf.com

Esther Savard Conseillère, poste #5

418 286-3434 Représentante de la ville auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de

la Capitale nationale et de Chaudières-Appalaches

Représentante achat local Représentante pour le DekHockey

Représentante pour la Coop Santé Portneuf/Saint-Basile

esther.savard@villedeportneuf.com

Annick Leclerc Conseillère, poste #6

418 283-2226 Responsable des questions familiales et du volet aînés-loisirs

Représentante au comité de pilotage plan de développement durable

anick.leclerc@villedeportneuf.com

#### Les responsables municipaux (418 286-3844)

DIRECTION GÉNÉRALE

GREFFE

SERVICE des TRAVAUX PUBLICS
INSPECTION MUNICIPALE

SERVICE des INCENDIES et SÉCURITÉ PUBLIQUE

SERVICE des LOISIRS

Danielle M. Bédard poste 26

France Marcotte poste 24

Denis Dion poste 1

Julie Vallée poste 25

Éric Savard (418 520-7471)

Anaïs Jardon poste 28

INSPECTION de la RACE CANINE Denise Charest (418 286-6960)

Bibliothèque LE SIGNET Chantale Hamelin (418 286-6910)

Bibliothèque LA DÉCOUVERTE Johanne Savard (418 286-3509)



#### À NOTER:

La prochaine parution du journal municipal est prévue pour le 22 octobre 2014.

- Dépôt du bordereau de correspondance
- Adoption du procès-verbal du 11 août 2014
- Adoption des comptes à payer : \$625 085.35
- Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
- Dépôt des indicateurs de gestion 2013
- Assemblée de consultation, règlement Seigneurie de Perthuis
- Adoption règlement, Seigneurie de Perthuis
- Assemblée de consultation, règlement Camping Panoramique
- Adoption second projet de règlement, Camping Panoramique
- Adoption règlement d'emprunt, réfection rue Bellevue
- Adoption règlement contrôle animalier
- Avis de motion, modifiant le règlement de lotissement afin d'apporter des précisions concernant l'identification cadastrale des copropriétés divises
- Avis de motion, modifiant le règlement de zonage afin d'agrandir la zone résidentielle Rb-103
- Acceptation soumission, travaux de réfection rue Bellevue
- Acceptation soumission, recherche en eau forages exploratoires
- Décompte progressif no 1 bâtiment non chauffé
- Financement, adjudication
- Financement, concordance et de courte durée
- Engagement fonctionnaire désigné
- Embauche de journaliers à la voirie municipale
- Mandat à Roy Vézina pour la préparation des documents d'appel d'offres
- Achat de sel et sable d'hiver
- Modification résolution 2013-06-142 affectation de surplus
- Nominations au Comité Culture et Embellissement
- Reconnaissance du gyrophare vert (incendie)
- Avis à la CPTAQ, demande faite par monsieur Sébastien Auger
- Appui FQM, situation des services postaux en milieu rural
- Orléans Express



M. Nelson Bédard, maire de

**Prochaine** séance ordinaire:

Le mardi, 14 octobre 2014 à

# COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE PORTNEUF DU : 8 septembre 2014



## 19h30

### **AVIS PUBLICS**

#### **AVIS PUBLIC**

#### Rôle d'évaluation foncière

#### Rôle triennal 2013-2014-2015

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné en conformité avec les exigences de la Loi sur la fiscalité municipale :

QUE le sommaire du rôle d'évaluation foncière de la Ville de Portneuf a été déposé au bureau municipal, 297, 1<sup>re</sup> Avenue, Portneuf, le 10<sup>e</sup> jour de septembre 2014. Ledit rôle peut être consulté durant les heures normales de bureau.

QUE l'exercice financier 2015 est le troisième exercice auquel s'applique le rôle d'évaluation triennal.

QU'une demande de révision peut être logée :

- au troisième exercice financier auquel s'applique le rôle, au seul motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- toute autre personne qui a un intérêt à le faire peut également déposer une demande de révision relativement à cette même unité d'évaluation. Vous pouvez aussi déposer une demande de révision à l'égard de toute autre unité d'évaluation, si vous avez un intérêt à le faire;
- une personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la municipalité ou à la commission scolaire qui utilise le rôle est réputée avoir l'intérêt requis pour déposer une demande de révision.

QU'une demande de révision, pour être recevable, doit être déposée avant la fin de l'année civile qui suit celle pendant laquelle est survenu l'événement justifiant la modification (article 131.2 de la Loi sur la fiscalité municipale).

QUE toute demande de révision doit obligatoirement, sous peine de rejet :

- être faite sur le formulaire prescrit au paragraphe 2 de l'article 263 de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulé : « Demande de révision du rôle d'évaluation foncière » (disponible au bureau municipal);
  - -être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 206 adopté par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf (MRC) le 20 août 1997, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- être déposée à la Municipalité régionale de comté de Portneuf (MRC), 185, route 138, Cap-Santé, G0A 1L0, ou envoyée par courrier recommandé.

Donné à Portneuf, ce 19 septembre 2014.

#### **AVIS PUBLIC**

Est donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité de la ville de Portneuf:

Lors d'une séance du conseil tenue le 8 septembre 2014, le conseil municipal de la Ville de Portneuf a adopté le règlement numéro 158, intitulé « Décrétant une dépense de 200 000\$ et un emprunt de 200 000\$ pour des travaux d'égout pluvial et de voirie sur la rue Bellevue». Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 158 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin. Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Ce registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le 29 septembre 2014, au bureau de la municipalité, situé au 297, 1º Avenue Portneuf.

Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 158 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 219. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 158 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 heures le 29 septembre 2014 au bureau de la municipalité, situé au 297 1<sup>re</sup> Avenue Portneuf.

Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité.

Toute personne qui, le 8 septembre 2014, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
- dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- · être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

#### Personne morale:

 avoir désigné par résolution, par ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 8 septembre 2014 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Portneuf, ce 19 septembre 2014.

France Macotte

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DEMANDE DE DÉROGATION

Prenez avis que, lors de la séance ordinaire du 14 octobre 2014, à 19h30, à l'hôtel de ville situé au 297, 1<sup>re</sup> Avenue, Portneuf, aura lieu une assemblée publique pour consultation relativement à une demande de dérogation mineure.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé au 218, rue des Boisés, portant le matricule 9775 97 3184.

La demande de dérogation mineure consiste à permettre l'implantation d'un garage, déjà existant, à 2 pieds des lignes de lot au lieu de 1 mètre, prescrit au règlement de zonage numéro 116.

Les personnes qui ont un intérêt peuvent faire leurs représentations au conseil lors de cette assemblée. Les dossiers de ces demandes sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures ordinaires de bureau.

**DONNÉ à Ville de Portneuf, ce 19 septembre 2014.** 

France Macestle

France Marcotte, greffière

#### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION—DEMANDE DE DÉROGATION

Prenez avis que, lors de la séance ordinaire du 14 octobre 2014, à 19h30, à l'hôtel de ville situé au 297, 1<sup>re</sup> Avenue, Portneuf, aura lieu une assemblée publique pour consultation relativement à une demande de dérogation mineure.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé au 356, 1<sup>re</sup> Avenue, portant le matricule 9873 22 8104.

La demande de dérogation mineure consiste à permettre l'implantation d'un garage et d'une remise dans un seul bâtiment, prescrit au règlement de zonage numéro 116.

Les personnes qui ont un intérêt peuvent faire leurs représentations au conseil lors de cette assemblée. Les dossiers de ces demandes sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures ordinaires de bureau.

DONNÉ à Ville de Portneuf, ce 19 septembre 2014.

Une voie de choix

#### Ville de Portneuf -M.R.C. de Portneuf

#### AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de permettre une superficie supérieure pour les bâtiments au Camping Panoramique

#### 1. Objet du projet de règlement

Lors d'une séance ordinaire tenue le 8 septembre 2014, le conseil de la ville de Portneuf a adopté un second projet de règlement intitulé « Modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de permettre une superficie supérieure pour les bâtiments au Camping Panoramique» à la suite de l'assemblée publique de consultation, tenue le 8 septembre 2014.

Ce second projet de règlement a pour but de permettre une superficie supérieure pour les bâtiments au Camping Panoramique.

#### 2. Demandes de participation à un référendum

Ce second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

#### 3. Identification des zones

Zone visée Zones contiguës

Rec-5 A-3, A-2, Ra/a-1, T-102

Le plan permettant d'identifier la zone visée et la zone contiguë peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures normales de bureau.

#### 4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 26 septembre 2014;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingtet-un (21).

#### 5. Personnes Intéressées

Est une personne intéressée d'une zone ou d'un secteur de zone quiconque serait une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire à la date de référence soit le 8 septembre 2014.

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, aux heures normales de bureau.

#### 6. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront pas fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

#### 7. Consultation du projet

Le second projet peut être consulté, au bureau de la municipalité, au 297, 1<sup>re</sup> Avenue à Portneuf, les jours ouvrables et aux heures régulières du bureau.

DONNÉ À PORTNEUF, CE dix-huitième jour de septembre 2014.

France Maccotte

#### **AVIS PROMULGATION**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les citoyens de la ville de Portneuf.

QUE lors de la séance ordinaire du 8 septembre 2014, le conseil de la ville de Portneuf a adopté le règlement numéro 159 : «Le contrôle animalier».

Quiconque désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire au bureau municipal, 297, 1<sup>re</sup> Avenue, Portneuf, pendant les heures d'ouverture ainsi que sur notre site internet à l'adresse www.villedeportneuf.com.

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Portneuf, ce 19 septembre 2014.

France Maccotte

France Marcotte, greffière

#### ...à lire:

Les travaux d'infrastructure sur les parties ouest et est de la 1re et 2e Avenue vont bon train et respectent l'échéancier prévu. Nous avions eu comme information à la fin 2013 que des tronçons auraient possiblement besoin d'être décontaminés de façon importante. Durant l'exécution des travaux nous avons eu la bonne nouvelle que très

peu de tronçons auront à être décontaminés ce qui fera baisser substantiellement le coût des travaux. Les travaux devaient normalement se terminer vers la fin octobre.

Concernant la voie de contournement, suite à la demande des citoyens lors de l'assemblée d'information de mai dernier, nous avons mandaté une firme afin d'évaluer un nouveau tracé qui aboutirait directement à la carrière au nord du « Transcontinental » plutôt que d'emprunter une portion de la rue Saint-Louis. Le coût de ce tracé ferait grimper le prix des travaux de façon très importante, le conseil a donc pris la décision de maintenir le tracé initial. Les négociations se poursuivent avec l'entreprise exploitant la carrière afin de conclure l'entente pour le partage des coûts et des travaux à réaliser par chacune des parties afin de construire la voie de contournement. L'entreprise devra recevoir l'aval de la commission de protection du territoire agricole afin de réaliser une partie du chemin sur ses terrains et la Ville n'a toujours pas obtenu l'approbation finale du règlement d'emprunt par le ministère des affaires municipales. La Ville devra par la suite avoir l'autorisation du chemin de fer Québec-Gatineau pour traverser la voie ferrée.

Dans le dossier de la sécurité sur les voies publiques, la Ville a obtenu confirmation qu'un feu de circulation devrait être installé en 2015 sur le coin de la route 138 et de la rue Provencher. Nous avons également formulé une demande au ministère des transports afin d'obtenir un accotement plus large dans la "côte du C" pour les piétons et cyclistes. Dans un souci de prévention, nous avons testé cet été sur quelques routes municipales, un indicateur de vitesse afin de sensibiliser les automobilistes à réduire leur vitesse. Le test fut concluant et nous procéderons dans les prochaines semaines à l'achat de cet indicateur de vitesse.

*Nelson Bédard,* Maire Ville de Portneuf

Page 9

Une voie de choix

Organisme

Portneuf

Code géographique 34048

#### SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

		2013	2012	2011
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Sécurité incendie				
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation (a)	1	0,1211 \$	0,1347 \$	0,1142 \$
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation (b)	2	0,1379 \$	0,1546 \$	0,1341 \$
TRANSPORT ROUTIER				
Voirie municipale				
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (a)	3	3 384 \$	2 909 \$	3 021 \$
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (b)	4	5 966 \$	5 659 \$	5 604 \$
Enlèvement de la neige				
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (a)	5	1 701 \$	1 201 \$	1 198 \$
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (b)	6	1 845 \$	1 304 \$	1 305 \$
HYGIÈNE DU MILIEU				
Approvisionnement en eau, traitement et réseau de				
distribution				
Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite	7	2,8539	2,8902	5,7803
Coût de distribution par kilomètre de conduite (a)	8	4 562 \$	3 525 \$	3 767 \$
Coût de distribution par kilomètre de conduite (b)	9	9 274 \$	8 277 \$	8 203 \$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (a)	10	0,12 \$	0,11 \$	0,12 \$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (b)	11	0,15 \$	0,14 \$	0,15 \$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (a)	12	0,40 \$	0,30 \$	0,35 \$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (b)	13	0,81 \$	0,70 \$	0,76 \$
Traitement des eaux usées et réseaux d'égout				
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (a)	14	0,17 \$	0,19 \$	0,17 \$
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (b)	15	0,48 \$	0,49 \$	0,45 \$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (a)	16	557 \$	859 \$	411 \$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (b)	17	5 838 \$	6 185 \$	5 292 \$
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées (a)	18	0,05 \$	0,08 \$	0,03 \$
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées (b)	19	0,55 \$	0,57 \$	0,44 \$
Déchets domestiques et assimilés				
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local (a)	20	153,09 \$	144,54 \$	141,49 \$
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local (b)	21	153,12 \$	144,56 \$	141,52 \$
Collecte sélective de matières recyclables		0.400	0.405	0.10=
Rendement moyen annuel de la collecte sélective	22	0,132 t	0,135 t	0,125 t
Taux annuel de diversion	23	23,93 %	24,28 %	22,92 %
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE				
Croissance des valeurs résidentielles imposables	24	S.O.	S.O.	S.O.
RESSOURCES HUMAINES				
Pourcentage du coût de la formation par rapport à				
la rémunération totale	25	2,00 %	3,01 %	1,95 %
Effort de formation par employé		36,39 h	42,47 h	40,62 h
Taux de départs potentiels à la retraite	26	20,00 %	20,00 %	20,00 %
Taux ac acparto potenticio a la retralte	27	20,00 70	20,00 70	20,00 70

<sup>(</sup>a) Charges avant amortissement

<sup>(</sup>b) Charges

#### **INFORMATIONS**



#### Wouf Wouf ...

Vous partez en vacances pour une longue durée ou tout simplement vous vous absentez pour quelques jours? Votre chien préfère les résidences privées aux chenils? Vous aussi ? Le réseau, « <u>Les Échangistes » est un réseau de propriétaires de chiens s'offrant pour garder votre chien.</u> Vous apportez la nourriture, et c'est tout!

Accessible à tous les résidents de la région de Portneuf, de la région de Québec et d'ailleurs, le réseau compte déjà plusieurs membres: Pesto, Mau, Musta, Ringo, Buddy, Idalgo ... aucune discrimination : toutes les races sont les bienvenues. Une seule condition: votre chien doit avoir un comportement sociable.

Actuellement, les membres sont les chiens de propriétaires rencontrés par M. Benoît Godin, résident de Cap-Santé et inventeur du concept, au hasard de ses randonnées dans les parcs canins. M. Godin est à même d'observer le comportement des chiens et de rassurer les propriétaires à cet effet.

N'hésitez surtout pas à prendre rendez-vous avec M. Godin dans un parc près de chez vous: 1 438 396-3242 (Oui! Oui! C'est bien une longue distance et le 438!)

. Lorsque le réseau aura atteint une taille suffisante, tous les propriétaires seront mis en réseau (ex.: Facebook) et pourront se contacter directement entre eux.

AUCUNS frais. Seul l'amour de la race canine compte!

#### CARREFOUR F.M. PORTNEUF

Organisme communautaire offrant différents services pour les familles monoparentales, les familles recomposées et les personnes seules de la région de Portneuf.

- Accueil, écoute et références ;
- Cuisines collectives ;
- Cafés-causeries à Saint-Raymond et Donnacona :
- Service d'accompagnement individuel en situation de rupture ;
- Cuisines créatives ;
- Conférences;
- Activités spéciales;
- Atelier d'information;
- Atelier de cuisine enfant(s) parent ;
- Accès à internet & prêt de livres.

Notre programmation des services pour l'automne 2014 sera disponible sous peu!

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous et vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook.

165, rue Saint-Ignace, Saint-Raymond (Québec) G3L 1E7 Tél : 418 337-3704 ou 1 888 337-3704 (sans frais) carrefourfmportneuf@globetrotter.net



#### Page 11

#### La Résidence Portneuvienne

Pour informations ou visite: contacter le bureau administratif de la résidence au :

418 286-4000.

Gilles Émond, Président Conseil d'administration de La Résidence Portneuvienne



#### Livre «Au dit-lieu de Portneuf»

Ce livre relate l'histoire de Portneuf et inclut de nombreuses photos en noir et blanc et en couleur.

Vous pouvez vous en procurer des copies, au coût de \$50.00 chacun, au bureau de l'hôtel de ville et chez M. Pierre Gignac (demers.gignac@ globetrotter.net / 418 286-0024).



#### Une voie de choix



#### La bibliothèque le Signet, secteur sud, école La Riveraine, 105, rue des Écoliers, Portneuf

La bibliothèque est de retour à son horaire régulier. Elle est ouverte tous les mercredis de 19h00 à 20h30.

La bibliothèque la Découverte, secteur nord, Carrefour municipal, 500, rue Notre-Dame, Portneuf

Horaire bibliothèque :

Mardi de 18h30 à 20h00, le mercredi de 13h30 à 15h00 et le jeudi de 18h30 à 20h00

#### **JEUX DU QUÉBEC**

#### Troisième titre consécutif pour la Capitale Nationale

L'équipe qui avait auparavant terminé première aux Jeux de Gatineau en 2010 et Shawinigan en 2012 est rentrée à la maison avec un total de 12 médailles et le titre de l'équipe Championne des Jeux du Québec. Sept des 10 archers de l'équipe provenaient du club <u>La Flèche de l'Archer</u> ainsi que les deux entraîneurs (Alain Gauthier et Sonia Tessier) et les trois autres du club Kamentukash. Les archers devaient prendre part à deux types de compétitions, soit le tir sur cible concentrique et sur cibles animalières en forêt.

Voici les résultats des médaillés :

- Xavier Murillo-Dussault (Cap-Santé) fût le roi de ces Jeux en remportant l'or dans les deux épreuves;
- Jessica Beaumont (Neuville) y a remporté l'or et l'argent;
- Alex Dussault (Québec) or et argent;
- ♦ Jade Gauthier (Québec) argent et argent;
- Albert Genois (Saint-Basile) l'argent;
- Kristina Sauvageau (Grondines) bronze;
- Éli Lemieux Girard (Donnacona) bronze;
- Audrey F. Morissette (Québec) bronze.

#### Championnat Canadien Lac La Biche, Alberta

Pendant que les jeunes bataillaient aux Jeux du Québec, quatre archers adultes du club <u>La Flèche de l'Archer</u> représentaient le Québec au Championnat Canadien 3D qui se déroulait en Alberta. Denise Gauthier a remporté l'argent sur cible animalières et l'or sur l'épreuve du parcours campagne dans la catégorie maître 50. Cette performance de la Portneuvoise pourrait lui ouvrir les portes de l'équipe Canada et ainsi lui permettre de représenter le pays au championnat du Monde de 2015. Daniel (maître 60) et Arianne Archambault (junior) de Québec ont respectivement remporté le bronze et l'argent sur cible animalières. Claude Giasson de Lévis (ouvert) a remporté le bronze en parcours campagne.

Denise Gauthier, sec. La Flèche de l'Archer



#### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Les employées du CSSS de Portneuf défilent pour la santé

Une soirée où style, mode et originalité seront de nouveau à l'honneur

**Saint-Raymond, le 25 août 2014** – L'événement ayant fait salle comble l'an dernier, les employées du Centre de santé et de services sociaux de Portneuf se transforment à nouveau en mannequins d'un soir afin de recueillir des fonds pour la Fondation.

Toujours présenté par la **Boutique Point de Vue**, le défilé aura lieu le mercredi 8 octobre 2014, 19h00, au Centre communautaire de Saint-Marc-des-Carrières, situé au 1780 boulevard Bona-Dussault. Au programme, collections d'automne, tendances et astuces mode, métamorphose coiffure, dégustations, prix de présence et beaucoup de plaisir. Une soirée taillée sur mesure pour les dames et une façon fort agréable de soutenir l'amélioration des soins et services de santé nécessaires au mieux-être de nos 50 000 citoyens.

Ce rendez-vous est rendu possible grâce à la précieuse collaboration du Centre de santé et de services sociaux de Portneuf et de M<sup>me</sup> Josée Langlois, propriétaire de la Boutique Point de Vue. La Fondation et les membres du comité organisateur tiennent également à souligner l'importante contribution de Pause Beauté, Fleuricado, Coiffure Julie Thibodeau et la Ville de Saint-Marcdes-Carrières, partenaires de l'événement, ainsi qu'à remercier les employées des divers sites du Centre de santé qui ont si généreusement accepté de participer à la réalisation de ce défilé.

Les cartes, au coût de 15 \$, sont en vente dans les endroits suivants :

Bureau de la Fondation (Hôpital régional de Portneuf) Boutique Point de Vue, Pause Beauté et Fleuricado (boul. Bona-Dussault, Saint-Marc-des-Carrières) CLSC (Donnacona et Pont-Rouge)

À noter qu'il faut faire vite puisque les places sont limitées.

Pour information : Nathalie Lemaire

Directrice générale FSSSP 418 337.3658 / C. : 418 930.4478 Nathalie.lemaire@ssss.gouv.qc.ca



#### CULTURE ET EMBELLISSEMENT



EMBLÈME FLORAL: ÉCHINACÉE POURPRE



EMBLÈME AVIAIRE: LE GRAND HÉRON

#### Préparation de votre terrain pour l'hiver

Quelques actions préventives à poser l'automne pour de meilleurs résultats au printemps!

#### Désherbage:

Premier geste simple et efficace, désherbez vos plates-bandes, arbres et arbustes, ce qui évite beaucoup de problèmes le printemps venu.

Ensuite aérez le sol et ajoutez du paillis au besoin, sinon amassez vos feuilles mortes et camouflez vos racines pour les protéger une fois le sol gelé.

#### **Bulbes:**

Le mois de septembre est le mois de prédilection pour planter vos bulbes, qui vous donneront ce petit clin-d'œil réjouissant et éblouissant dès la fonte des neiges.

#### Hale et arbustes :

Ne pas oublier de protéger votre haie ainsi que vos arbustes fragiles en leur laissant une bonne circulation d'air. Donc, éviter le géotextile et autres plastiques. Utilisez le jute qui s'avère plus avantageux. Ce matériau est écologique, économique et réutilisable.

Si vous faites déneiger votre entrée, assurez-vous d'utiliser un matériau de recouvrement plus rigide pour supporter le poids de la neige durant l'hiver.

#### Gazon:

Pour protéger votre gazon du sable, du sel, de pierres provenant du déneigement de la rue, recouvrez-le!

#### Décorations de Noël :

Pour éviter de vous geler les doigts... installez vos décorations de Noël immédiatement après avoir enlevé vos décorations d'Halloween!!

Bonne saison à vous tous qui embellissez si bien notre environnement!

#### **Petit dicton:**

« Pour faire un jardin, il faut un morceau de terre et l'éternité.» (Gilles Clément)

Nicole Rioux, Membre bénévole Comité Culture et Embellissement



Votre comité Culture et embellissement Info: dyaneg@globetrotter.net





## Cet automne, je peux vous dire que ça bouge dans notre ville de Portneuf!

## Plein de surprises à découvrir pour un monde culturel en devenir!

Semaine de la Culture – Venez créer avec Nous ....27 et 28 septembre 2014 de 10h00 à 15h30 -

388, 2e Avenue (route 138) Portneuf

Différents artistes-artisans offrirons des ateliers sur leur forme d'art, vous pourrez vivre l'expérience de création et vous découvrir de nouveaux talents. Venez comprendre le travail entourant la passion de l'artisteartisan et apprendre à vous ouvrir à l'inspiration. Des surprises vous attendent sur place et c'est GRATUIT!!

Cet événement 'mettra la table' à la Route des Arts et Saveurs de Portneuf!

#### Route des Arts et Saveurs 4 et 5 octobre

388, 2e avenue (route 138) Portneuf

À vous de créer votre propre Route des Arts et Saveurs en préparant votre itinéraire de choix. Venez consulter, le pamphlet de la Route des Arts et Saveurs de Portneuf. Vous trouverez sur place une photo de tous les artistes-artisans participants accompagnés de leur œuvre. Tous ces artistes- artisans sont fiers d'ouvrir leurs portes et de vous accueillir dans leur monde. Saisissez cette chance et laissez-vous émerveiller.

Le 4 et le 5 octobre 2014, c'est un rendez-vous, au plaisir de vous rencontrer et de partager avec vous!!!

Soyez de la partie lors de ces deux événements sur les Arts et la Culture, votre participation nourrie le cœur des artistes-artisans pour créer maintenant et pour les années à venir...

Ensemble faisons grandir Portneuf!

À bientôt!

Suzanne Claveau, artiste

Rendez vous au <u>www.routeartsetsaveurs.com</u> pour toutes les informations sur l'événement et plus encore.



Une voie de choix



#### Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf

La Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf (SHEP) organise des activités pour les gens qui s'intéressent au jardinage sous toutes ses formes. Adresse du site de la SHEP: www.sheportneuf.fsheq.org.

Prochaine activité:

#### Gala de la Route des Fleurs de Portneuf 2014

Le *samedi* 4 octobre 2014 à 19h00 heures Centre Multifonctionnel 160, Place de L'Église Saint-Raymond, Québec

Admission gratuite pour tous !!!



#### BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

## ALBATROS QUÉBEC RECHERCHE DES BÉNÉVOLES-ACCOMPAGNATEURS Pour du répit en soins palliatifs et fin de vie dans Portneuf

Albatros Québec recherche des Bénévoles-Accompagnateurs pour offrir des répits-accompagnements de 3 heures par semaine aux aînés en soins palliatifs et fin de vie et leurs proches. Une formation de 36 heures est prévue à l'automne pour toute personne intéressée au bénévolat, pour les proches d'une personne en fin de vie ou pour apprivoiser la mort.

Les inscriptions se font jusqu'au 17 octobre 2014. Le début des services est ainsi prévu d'ici janvier 2015. Pour toute information contacter Albatros Québec- Secteur Portneuf au 418 284-5078 ou au albatrosportneuf@gmail.com.

#### Portneuf 5 septembre 2014

Le club de l'âge d'or Partage, vous invite à un brunch qui aura lieu le 16 octobre 2014 à partir de 11h00 au coût de 10.00\$ au Carrefour municipal.

Svp, répondre avant le 9 octobre 2014.

Au plaisir,

Charlotte 418 286-3720 Liliane 418 286-6337 Yvonne 418 286 6192





Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf



#### Collectes des feuilles d'automne

## IMPORTANT TOUS LES SACS DE PLASTIQUE SONT INTERDITS

Tel qu'indiqué dans le calendrier des collectes, il y a trois collectes à l'automne où vous pouvez vous départir des feuilles mortes en les déposant en bordure de rue.

Il est **interdit** d'utiliser les sacs de plastique de couleur ou transparents, même ceux recyclables ou compostables, car ces derniers ne se dégradent pas assez rapidement et affectent la qualité du compost.

#### Seuls les contenants suivants sont acceptés pour la collecte des feuilles :

- Bac brun;
- Sacs de papier conçus spécialement pour les résidus verts;
   (de marque Sac au sol, Cascades, ou autres marques)
- Boîtes de carton non ciré.

#### **IMPORTANT:**

Toutes les feuilles disposées dans des sacs de plastique et déposées en bordure de rue ne seront pas ramassées.

**Note :** Les feuilles recueillies dans des sacs de plastique peuvent être apportées aux écocentres de Neuville, de Saint-Raymond, de Saint-Alban, de Saint-Ubalde ou de Rivière-à-Pierre. Une fois sur place, vous devrez cependant vider les sacs à l'endroit prévu à cet effet.

Pour connaître les dates de ces collectes spéciales, consultez le calendrier de collecte de votre municipalité sur <a href="https://www.laregieverte.ca">www.laregieverte.ca</a>

Merci de votre collaboration.

## **SERVICE DES LOISIRS**

#### Camp Ados 2014

Déjà la fin de l'été! Le temps passe vite quand on est bien entouré! Cette année, le camp Ados a eu lieu du 25 juin au 8 août. Le camp Ados est une coop de travail du lundi au mercredi pour des jeunes de 12 à 15 ans qui offre divers services à la population portneuvienne durant l'été.

Les jeunes peuvent aussi s'inscrire à temps plein et être aide-moniteur au camp de jour de Portneuf le jeudi et le vendredi. Ainsi, ce camp s'adresse aux jeunes qui n'ont plus l'âge d'aller au camp de jour, mais qui ne sont pas assez vieux pour entrer sur le marché du travail. Avec le camp Ados, ils peuvent développer leur autonomie et apprendre de bonnes habitudes de travail pour être prêts le temps venu!

Pour sa deuxième année, le camp Ados a accueilli 18 jeunes et a commencé en force en obtenant un contrat avec le comité d'embellissement de Portneuf. Les jeunes ont nettoyé et peinturé la clôture près du quai. Ils ont ainsi fait 80 heures de travail pour le comité. De plus, les ados ont eu la chance de faire une diversité de travaux comme du gardiennage d'animaux, des tontes de pelouse, de l'entretien extérieur, des lavages d'auto, du cordage de bois et du désherbage. Les jeunes inscrits à temps plein pouvaient aussi faire les services de garde du camp de jour. Au total, les 18 jeunes ont travaillé plus de 230 heures et ont amassé au-delà de 2 200\$, sans compter les 70 heures de bénévolat qu'ils ont effectué au tournoi de Dekhockey de Portneuf à la fin du mois de juillet en travaillant à la cantine! Il faut dire que nous n'avons pas seulement fait travailler nos jeunes! Nous avons eu plusieurs sorties telles que La Ronde, le Roc-Gym, le zoo de Granby, Valcartier, la Grotte du diable, le coucher au camp, le dekhockey, le cinéma et la randonnée à vélo. De plus, durant les journées pluvieuses où il y avait moins de contrats, les jeunes ont pu profiter du jeu Rock Band et des nombreux films de mon collègue Jonathan Savard!

Je tiens spécialement à remercier les personnes qui ont fait appel à nos services, mais aussi les 18 jeunes qui ont fréquenté le camp Ados cet été! Nous avons eu beaucoup de plaisir à les taquiner, mais surtout à les voir évoluer! Nous sommes très fiers d'eux et de la relève qu'ils feront pour notre belle

ville! Guimauve et L'ours vous souhaitent une belle année scolaire!

Audrey Pleau
Coordonnatrice du Camp Ados de Portneuf





#### Local des jeunes

Chère population portneuvienne,

Durant le merveilleux été que nous avons passé, beaucoup de changements ont eu lieu au local des jeune. Notamment, il y a eu un changement de coordonnatrice. Je tiens d'ailleurs à souligner, au nom des jeunes et de toute notre équipe, le fantastique travail d'Alexandra Leduc qui a quitté son poste de coordonnatrice en juin dernier. Alexandra était présente depuis l'ouverture du local des jeunes, en 2012. Je suis très fière et honorée d'annoncer que je remplacerai Madame Leduc. Nous aimerions poursuivre ce qui a été fait, tout en renouvelant certains aspects, comme le logo et l'aménagement intérieur!

Nous sommes aussi très contents de vous informer que les jeunes qui fréquentent le local ont fait plus de 300 heures de bénévolat depuis le début de l'année. Notamment, ils ont été présents durant la course à la banquise, la fête de l'hiver, la Saint-Jean Baptiste, au comité d'embellissement et à la maison d'hébergement à Portneuf. Nous avons la chance d'avoir des jeunes impliqués dans la communauté afin d'améliorer celle-ci.

Durant le mois à venir, plusieurs activités sont prévues :

- -Souper bénévoles (12 septembre)
- -Cinéma (19 septembre)
- -Chasse aux trésors (26 septembre)
- -Soirée de gars (4 octobre)





Finalement, l'horaire régulier est maintenant recommencé ...

12-17 ans:

**Jeudi: 18h à 21h30** 

Vendredi: 18h30 à 22h30 Samedi: 18h30 à 22h30 10-12 ans:

Samedi: 13h00 à 16h00

**Audrey Pleau** 

Coordonnatrice du Local des jeunes de Portneuf

Une voie de choix

#### **RAPPEL-**

## <u>Taxes municipales: le dernier versement des taxes municipales</u> <u>est prévu pour le 15 octobre 2014.</u>



#### **RAPPEL** -

<u>Corvée de nettoyage et d'aménagement</u> des sentiers à Portneuf :

Invitation à toute la population...

derrière l'OTJ (terrasse, pont, etc.) sera organisée le 27 septembre prochain de 9h00 à 15h00. L'objectif est d'améliorer le Parc des Sentiers pour permettre l'utilisation annuellement.

Pour informations : Anaïs Jardon (418 286-3844 poste 28)





655 B, de l'Église Portneuf (Québec) G0A 2Z0

Téléphone : 418 286-3532 Télécopieur : 418 286-4977

courriel: elortieag@videotron.ca

## des Policiers de la Sûreté du Québec de la MRC de Portneuf

O



Billets en vente : - Au poste de la Sûreté du Québec

Salle des Chevaliers de Colomb de Portneuf MRC Portneuf, à Pont-Rouge

Club Lions Deschambault-Grondines

et auprès des membres

M. Nelson Bédard Maire de Portneuf

et auprès des Chevaliers

de 7h30 à 13h0(

**26 octobre 201** 

Salle des Chevaliers de Colomb de Portneuf • 110, rue de la Rivière, Portneuf Déjeuner : adulte = 10\$ enfants 6 à 12 ans = 5\$ (comprenant : ceufs, bacon, saucisse, jambon, pâté à la viande, fèves au lard, patates, rôties, crêpes, pain doré, fruits frais, confiture et café) ous les profits seront remis aux Chevaliers de Colomb de Portneuf au Club Lions Deschambault-Grondines et au Fonds humanitaire

SQ MRC de Portneul



Co-président d'honneur



Co-président d'honneur

Maire de Deschambault-Grondines

POLIX sera présent

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB AU: WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM